



Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

• Hameau du Saut - port d'Ussé
Débarquer à l'aire de pique-nique, le Château d'Ussé est à 1,5 km.

Limite de l'arrêté de biotope de l'île Garaud⁽¹⁾



Quais de Bréhémont



Bréhémont

• Langeais
Embarquer rive droite en aval du pont, à l'étiage, se faufiler entre les îlots vers la droite.

La Chapelle-aux-Naux

Langeais



⁽¹⁾Tout espace soumis à un arrêté préfectoral de protection de biotope fait l'objet de dispositions spécifiques destinées à protéger la richesse biologique et écologique de la zone. Pour l'île Garaud, il est interdit de débarquer et de s'approcher à moins de 30 m pour ne pas déranger les hérons pendant leur nidification du 1^{er} janvier au 20 juillet.

La Chapelle-sur-Loire



• La Chapelle-sur-Loire
Débarquer sur les quais du bourg au niveau du mail.

Distance : 9km
Temps estimé : 2h00

Distance : 5km
Temps estimé : 1h00

Distance : 14 km
Temps de descente estimé : 3h

Parcours nautique



Accès à l'eau
Landing point



Serrez à gauche
Keep left

Tourisme

Office de tourisme
Tourist Office

Parking
Car Park

Camping
Camping

Aire de pique-nique
Camp Site

Alimentation
Picnic Spot

Sanitaires
Toilets

Fiche Loire C16 Langeais - La Chapelle-sur-Loire

